



séparation de fait quelle en est la procédure

Par **corinnedu50**, le **06/07/2010** à **00:34**

bonsoir,

la séparation de fait ,quelle en est la procédure ?

je crois que c est ce qui s'adapte le plus à mon cas....

je suis mariée , nous désirons nous séparer à l'amiable , nous avons acheté une maison l'emprunt est a mon nom mais mon mari désire garder cette maison et moi partir , est ce possible ?

merci de m'éclairer un peu